

FICHE DE PRESSE

Montpellier, le 05/02/2025

EDF, Montpellier Méditerranée Métropole et neuf collectivités territoriales lancent Co. Op. Carbone, de l'Agence des Transitions pour accélérer la décarbonation du territoire

Face à l'urgence climatique et aux défis sociaux et environnementaux du bassin de vie de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, EDF et l'Agence des Transitions, présentent CO.OP Carbone, le dispositif de décarbonation du territoire. Il accompagnera l'ensemble des acteurs locaux dans leur décarbonation, tout en contribuant activement aux objectifs des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET). Modèle coopératif et participatif, CO.OP Carbone vise à accélérer la réduction et la séquestration des émissions locales de CO₂, renforçant ainsi la responsabilité environnementale des entreprises et la résilience du territoire.



Sylvain VIDAL, Directeur de l'Action Régionale EDF en Occitanie, Alex LARUE, Président de l'Agence de développement et des Transitions, Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole ont signé ce jour au MIBI à Montpellier la convention Co. Op Carbone, le dispositif de décarbonation du territoire en présence d'Isabelle TOUZARD, Vice-Présidente à la Transition écologique et solidaire de Montpellier Méditerranée Métropole, de Marie-Thérèse MERCIER, Conseillère régionale de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, de Stéphan ROSSIGNOL, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, d'Alain BARBE, Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, de Jean-Luc REQUI, Président de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac, et les élus de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault.

Sobriété, décarbonation et séquestration au niveau local

La contribution carbone est aujourd'hui majoritairement réalisée à l'étranger, avec des projets souvent éloignés des territoires des entreprises, rendant difficile la mesure de leur impact local. La CO.OP carbone vise à changer cette dynamique en permettant aux acteurs locaux - entreprises, collectivités, citoyens - de participer à la séquestration de leurs émissions tout en finançant des projets environnementaux et sociaux sur leur territoire, avec le soutien de l'Agence de développement et des transitions. Le partenariat signé avec EDF renforce cette dynamique en apportant une expertise technique et un soutien financier structurant, permettant de déployer plus rapidement des solutions bas carbone.

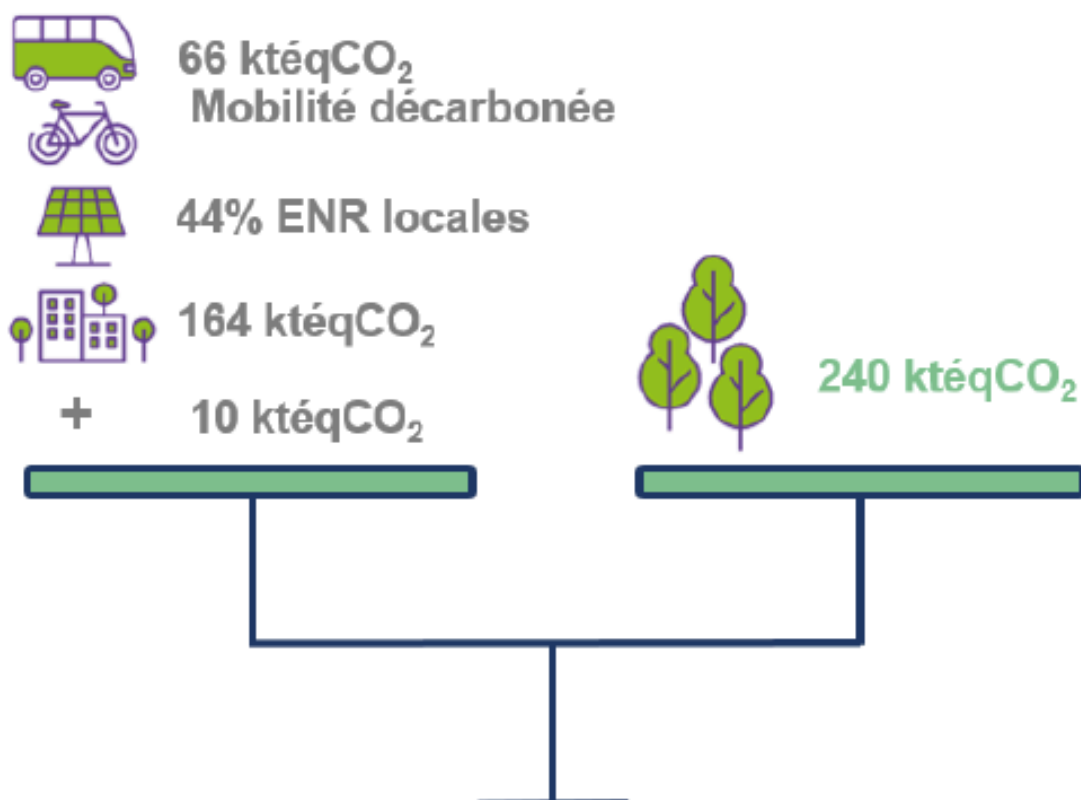
CO. OP Carbone : un outil innovant pour l'action climatique

La CO.OP Carbone est un dispositif opérationnel développé par l'Agence des Transitions. **Elle accompagne les acteurs locaux dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la séquestration locale du carbone.** Incarnant un engagement collectif, local et éthique, la CO.OP Carbone déploie des solutions concrètes et mesurables face à l'urgence climatique. Elle représente une **réponse pragmatique et ambitieuse aux objectifs de l'Accord de Paris.**

À travers une gouvernance participative unique, les collectivités fondatrices de l'Agence s'allient aux forces vives du territoire - entreprises, laboratoires de recherche et établissements d'enseignement supérieur - pour déployer une expertise carbone et financière. Cette synergie territoriale permet d'accélérer significativement la décarbonation de notre économie locale.

Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 sur le territoire

Dans le cadre de l'atténuation des effets du changement climatique, **la séquestration carbone est un enjeu fort.** Dans le cadre du PCAETs, afin d'atteindre la neutralité carbone sur le territoire métropolitain d'ici 2050, il est envisagé **la captation de 240 ktéq CO₂**



Qu'est-ce que la Contribution Carbone ?

La CO.OP Carbone est un outil facilitateur de la transition écologique à l'échelle locale. Elle met en relation des entreprises qui veulent financer des projets écologiques avec des porteurs de projets locaux qui ont besoin de financements. Concrètement, elle agit comme un intermédiaire de confiance entre ces deux mondes et facilite leurs échanges, en permettant :

- Aux entreprises : de financer des projets locaux, en contrepartie de crédits carbone issus de projets labellisés (Label Bas Carbone), tout en intégrant les enjeux environnementaux dans leur stratégie.
- Aux porteurs de projets : de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour structurer des initiatives locales de réduction ou séquestration carbone.

L'Agence agit comme un intermédiaire de confiance entre ces deux mondes et facilite leurs échanges. L'expertise apportée par l'Agence lui permet d'identifier, d'évaluer et de certifier les projets avec un réel impact environnemental. Elle accompagne les acteurs sur le terrain et les aide à préparer des dossiers techniques et administratifs ainsi qu'à trouver des financements.

L'ambition de la CoOp Carbone se concrétise à travers **un portefeuille de projets diversifiés** qui conjuguent impact environnemental et ancrage territorial fort.

De la végétalisation urbaine à la rénovation énergétique, en passant par l'agriculture régénératrice et l'économie circulaire, chaque initiative contribue à bâtir un modèle durable et résilient :

- stockage du carbone dans les sols,
- fertilisation organique,
- cultures diversifiées et restauration des zones humides pour renforcer la biodiversité et la résilience des écosystèmes,
- reforestation,
- végétalisation des bâtiments et aménagements urbains pour rafraîchir les villes,
- gérer les eaux pluviales et capturer le CO₂,
- création d'espaces verts et infrastructures favorisant la biodiversité et améliorant la qualité de vie.



A propos de l'Agence de développement et des transitions

Face au défi climatique et ses conséquences économiques et sociétales, l'Agence de Développement et des Transitions se positionne comme un acteur d'un nouveau type pour développer l'économie de demain du bassin de vie de Montpellier. Elle a pour mission d'activer et d'accompagner les transitions pour transformer ces enjeux en leviers de compétitivité et d'attractivité. Sa gouvernance inédite, alliant forces publiques et économiques, fait de l'Agence un catalyseur de solutions pour un développement durable et performant. L'Agence est le fruit d'une coopération étroite entre dix collectivités fondatrices représentant 200 communes et un plus d'un million d'habitants :

- Montpellier Méditerranée Métropole
- Région Occitanie
- Communauté d'Agglomération Sète Agglopolè Méditerranée
- Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or
- Communauté d'Agglomération du Pays de Lunel
- Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
- Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault
- Communauté de Communes du Clermontois
- Communauté de Communes Lodévois et Larzac

A propos de Montpellier Méditerranée Métropole

Située dans l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole compte 31 communes et plus de 500 000 habitants. Montpellier est aujourd'hui la 7ème ville de France et l'une des plus attractives de l'Hexagone. La Métropole a à cœur d'aménager le territoire afin de répondre de façon cohérente, équilibrée et planifiée, à son accroissement démographique et d'anticiper les besoins de la population. Tout en préservant un patrimoine culturel et environnemental exceptionnel et une qualité de vie dans ses villes et villages, Montpellier Méditerranée Métropole favorise l'émergence d'un bassin de vie attractif où se mêlent activités professionnelles et de loisirs, tout en conciliant les enjeux d'habitat, de développement économique, de transports et d'adaptation au changement climatique. Depuis la fin de 2023, Montpellier est la plus grande métropole d'Europe où les transports publics sont gratuits et investit d'ici 2026, près d'1,5Mds d'€ pour structurer le développement des mobilités décarbonées. En adoptant un plan climat ambitieux, la Métropole de Montpellier a pour objectif de devenir en 2050 un territoire « zéro carbone ».

EDF en Occitanie

En Occitanie, où plus de 9 500 collaborateurs vivent et travaillent, EDF produit une énergie décarbonée à plus de 97% grâce à la production nucléaire de la Centrale de Golfech, à EDF Hydro Sud-Ouest, qui détient l'un des 1er parcs hydrauliques de France, grâce au savoir-faire des filiales : EDF Renouvelables pour l'éolien et le solaire, EDF Solutions Solaires pour les solutions d'autoconsommation, grâce à CYCLIFE dans le domaine des déchets nucléaires et aussi grâce aux services portés par DALKIA auprès de 3 millions de clients (particuliers, entreprises et collectivités).

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 434 TWh (1), le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 40,9 millions de clients (2) et a réalisé un chiffre d'affaires de 139,7 milliards d'euros en 2023.

(1) cf. URD 2023 d'EDF, sections 1.2.3, 1.3.2 et 3.1

(2) Les clients sont décomptés par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison.